Image not found or type unknown

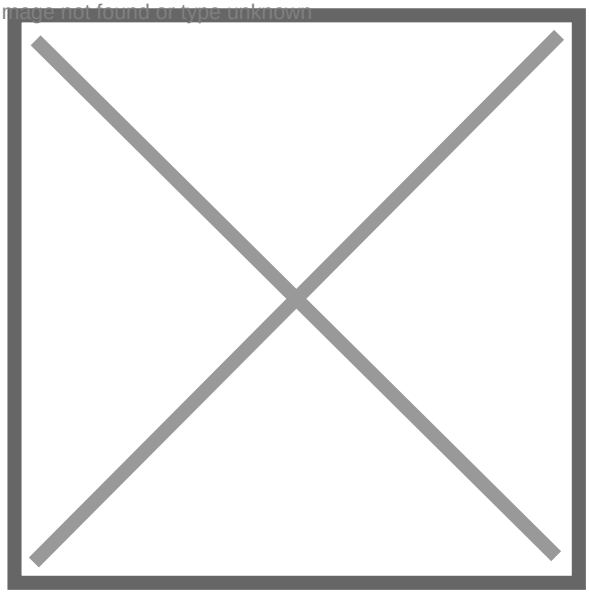

Droit de decouvert : en ai-je le droit en percevant l'AAH ?

Par **alan**, le **14/11/2011** à **03:25**

Bonjour,

Ma banque X me refuse un droit de découvert et je vis de l'allocation adulte handicapé, chaque mois je perçois 900 €.

Merci pour la réponse.

Par **Tisuisse**, le **14/11/2011** à **07:55**

Bonjour,

Cette banque, tout comme n'importe quelle autre, n'est pas un service social et, si elle vous autorise un découvert, elle risque fort de ne pas vous rendre service car, vu la faiblesse de vos revenus, vous ne pourriez pas remboursr ce découverts. Relisez les conditions d'ouverture de votre compte ainsi que le fascicule des frais, fascicule que vous recevez au moins 1 fois pas an avec votre relevé de compte.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés